
Délibération 2020-10

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2020

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

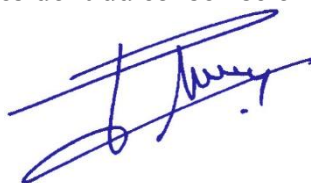
Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2020 du conseil scientifique de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Nombres de votants :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 04 décembre 2020

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique



Patrice AKNIN

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CS – 04/12/2020 - D.2020-10
Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le : 23/02/2021